

Lycée

Pour le lycée, la FSU a demandé à avoir plus d'informations, en particulier sur les effectifs.

Le Rectorat prévoit 5668 élèves en LEGT (+28), 2564 2 en LP (+33) et 980 élèves en post-bac (+30), soit +91 élèves prévus.

Pour le lycée Joliot Curie de Romilly, le Rectorat prévoit une 11ème classe de seconde pour pallier à la difficulté de prévision des effectifs ainsi qu'une 12ème classe de seconde au titre de « lycée défavorisé » (ajout de 39h dans la DHG).

Ce qui amène à 58 classes de 2nde à la rentrée 2017-2018 (+2 classes).

Voici un point de comparaison par rapport à cette rentrée.

LEGT

	IMP	HP	HSA	TOTAL avec IMP	% HSA
Gaston Bachelard					
2016-2017	3,5	513,5	60,09	577,09	10,476
2017-2018	3,5	513,33	57,19	574,02	10,024
Joliot Curie					
2016-2017	7	1236,78	197,3	1441,08	13,758
2017-2018	7	1306,91	204,2	1518,11	13,513
Chrestien de troyes					
2016-2017	4	1394,2	290,17	1688,37	17,227
2017-2018	4	1467,78	295,83	1767,61	16,774
MDC					
2016-2017	26	1573,66	207,24	1806,9	11,637
2017-2018	26	1589,5	192,62	1808,12	10,808
lombards					
2016-2017	7	1250,45	194,33	1451,78	13,450
2017-2018	7	1262,54	189,79	1459,33	13,068
Edouard Herriot					
2016-2017	10	1117,3	170,73	1298,03	13,255
2017-2018	10	1080,67	158,71	1249,38	12,806
Camille Claudel					
2016-2017	15	957,8	110,76	1083,56	10,365
2017-2018	15	877,62	96,67	989,29	9,922

LP

Bachelard	IMP	HP	HSA	TOTAL avec IMP	% HSA
2016-2017	0	260,6	42,4	303	13,993
2017-2018	0	268,15	43,6	311,75	13,986

Denis Diderot	IMP	HP	HSA	TOTAL avec IMP	% HSA
2016-2017	4	846,8	127,7	978,5	13,104
2017-2018	4	849,45	131,3	984,75	13,388

G Voisin	IMP	HP	HSA	TOTAL avec IMP	% HSA
2016-2017	8	812	80	900	8,969
2017-2018	8	795,35	78,4	881,75	8,973

MDC	IMP	HP	HSA	TOTAL avec IMP	% HSA
2016-2017	14	673	72,25	759,25	9,695
2017-2018	14	674,75	72,5	761,25	9,702

Iombards	IMP	HP	HSA	TOTAL avec IMP	% HSA
2016-2017	13	896,5	59,5	969	6,224
2017-2018	13	918,69	62,06	993,75	6,328

Herriot	IMP	HP	HSA	TOTAL avec IMP	% HSA
2016-2017	12	826,5	94,5	933	10,261
2017-2018	12	857,94	98,06	968	10,257

Val More	IMP	HP	HSA	TOTAL avec IMP	% HSA
2016-2017	28,75	820,5	115,11	964,36	12,303
2017-2018	28,75	819,5	118,36	966,61	12,620

Collège

Point de comparaison par rapport à l'enquête rapide de rentrée :

Le Rectorat travaille sur l'enquête dite « lourde » réalisée en octobre 2016.

La FSU a demandé à obtenir ces documents pour nous aussi travailler sur des chiffres actualisés.

La FSU a demandé à ce que les services du Rectorat remettent sur les documents le h/e (heures/élèves, indicateur qui permettait des points de comparaison sur le taux d'encadrement), les prévisions d'effectifs pour chaque niveau dans tous les collèges, ainsi que le taux d'HSA par établissement.

Le Rectorat limite les classes à 28 en 6ème et 29 en cycle 4 (5ème-4ème-3ème) pour les hors-EP (éducation prioritaire), puis à 25 élèves en collège REP et REP+, pour tous les niveaux.

La FSU a posé des questions sur des établissements où des doutes subsistaient sur les effectifs et sur le montant de la DHG.

Le Rectorat répond sur les effectifs, nous les avons retranscrit dans les tableaux suivants.

Aix en othe : othe et vanne

les 5 5ème deviennent 4 4ème

les 5 4ème deviennent 4 3ème

-8 élèves et -2 divisions !!

-40 HP et -17 HSA

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6ème	5	130	26
5ème	6	147	24,5
4ème	4	111	27,75
3ème	4	110	27,5

Arcis de la voie chatelaine

Les 6 5ème deviennent 5 4ème

+18 élèves et même structure donc classes plus chargées si c'est en 6ème, moyenne de classe à 28-29 élèves !),

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6ème	6	165	27,5
5ème	6	151	25,17
4ème	5	142	28,4
3ème	5	129	25,8

Bar sur seine paul portier

Les 7 6ème deviennent 6 5ème

les 7 5ème deviennent 6 4ème

+36 é et -1 div donc classes plus chargées (sur quels niveaux ?)

-14 HP et -10 HSA

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6 ^{eme}	7	190	27,14
5 ^{eme}	6	169	28,17
4 ^{eme}	6	167	27,83
3 ^{eme}	7	180	25,71

Bar sur aube gaston bachelard

Les 5 6^{eme} deviennent 4 5^{eme}

Les 5 4^{eme} deviennent 4 3^{eme} (classes à examen chargées)

-1 é et -2 div(en 6^{eme} et 5^{eme}, moyenne à 29-30 é)

-33 HP et - 20 HSA

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6 ^{eme}	4	105	26,25
5 ^{eme}	4	113	28,25
4 ^{eme}	5	117	23,40
3 ^{eme}	4	110	27,50

Bouilly max hutin

4^{eme} de cette année sont chargées (29-30 é)

Les 3^{eme} de l'an prochain le seront tout autant (classes à examen chargées, conditions de travail qui se détériorent)

S'ajoute à cela +19 élèves (sur quel(s) niveaux ?, si c'est qu'en 6^{eme}, alors moyenne de 28-29 é)

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6 ^{eme}	6	168	28,00
5 ^{eme}	6	155	25,83
4 ^{eme}	6	149	24,83
3 ^{eme}	5	138	27,60

Brienne Julien régnier

4^{eme} de cette année sont chargées (29_30 é)

Les 3^{eme} de l'an prochain le seront autant (classes à examen chargées, conditions de travail qui se détériorent)

+ 1 div et seulement + 17 HP et 1,25 HSA !

Pour les 3^{emes}, sont prévues 110 élèves, c'est-à-dire une moyenne de 27,50 élèves par classes

Camus Chapelle

+ 15 é sur quels niveaux ? sur les 6^{eme} ? 6 6^{eme} prévus (contre 7 6^{eme} cette année). Si c'est prévu sur les 6^{eme}, moyenne sera de 26 élèves.

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6 ^{eme}	6	135	22,50
5 ^{eme}	6	136	22,67
4 ^{eme}	6	150	25,00
3 ^{eme}	6	140	23,33

Ervy Eugene belgrand

12.69% HSA dans l'établissement, le plus fort pour un collège, est-ce une demande des collègues ?

Lusigny Charles delaunay

+21 é mais sur quels niveaux (si c'est en 6eme, la moyenne l'an prochain sera de 28-29 élèves)

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	6	152	25,33
5eme	6	151	25,17
4eme	5	136	27,20
3eme	5	122	24,40

Marigny Jean moulin

Pour Marigny on prévoit une 6eme de plus soit 4 classes, 3 classes en 5eme et en 4eme (chargées 29 par classe environ) et 4 classes de 3eme.

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	4	100	25,00
5eme	3	80	26,67
4eme	3	84	28,00
3eme	4	93	23,25

Mery Pierre Labonde

Les 5 6eme deviennent 4 5eme

Les 5 4eme deviennent 4 3eme (la moyenne en 3eme est inquiétante 29-31 élèves)

-2 é qui justifient -1 div (de 4eme) !!

-15 HP et - 8 HSA

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	5	120	24,00
5eme	4	115	28,75
4eme	4	109	27,25
3eme	4	112	28,00

Nogent Jean Jaures

effectifs des 6 6eme de cette année à 28-29 é seront les mêmes l'an prochain, càd 6 5ème à 28-29 é.

+13 é sur quel(s) niveau(x) ? si c'est en 6eme, très inquiétant !

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	6	166	27,67
5eme	6	167	27,83
4eme	6	152	25,33
3eme	5	127	25,40

Piney des roises

les 4 6eme deviennent 3 5eme

-16 é et - 1 div (de 6eme).

-20 HP et -11 HSA

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	3	61	20,33
5eme	3	86	28,67
4eme	3	76	25,33
3eme	3	76	25,33

Pont ste Marie Eureka

5 6eme prévus au lieu de 6 cette année.

+11 é

Si les 11 élèves sont prévus en 6eme, classes chargées.

S'ajoute la difficulté d'anticiper les effectifs d'élèves venant des 2 foyers dépendant d'Eureka.

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	5	138	27,60
5eme	6	156	26,00
4eme	6	156	26,00
3eme	5	137	27,40

Romilly Noyer le marchand

+ 1 ULIS (2 ULIS pour 20é)

+24 é

Dotation de +25 heures pour la seconde classe d'ULIS créée.

Romilly Paul Langevin

Les 6 6eme deviennent 5 5ème

- 25 é et - 1 div (de 6eme)

-16 HP et -13 HSA.

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	5	111	22,20
5eme	5	122	24,40
4eme	5	108	21,60
3eme	4	91	22,75

Sainte Savine langevin

+ 15 é, classes encore plus chargées.

Si c'est en 6ème, alors moyenne à 28-29 é.

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	6	154	25,67
5eme	6	162	27,00
4eme	6	170	28,33
3eme	6	167	27,83

Beurnonville

Les 6 6eme deviennent 5 5eme

-21 é et - 2 div !

-16 HP et - 14 HSA !

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	6	120	20,00
5eme	5	128	25,60
4eme	5	140	28,00
3eme	6	142	23,67

Marie Curie Troyes

+23 é

sur quel(s) niveau(x) ? si en 6eme moyenne à 27-28é.

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	7	175	25,00
5eme	7	175	25,00
4eme	8	194	24,25
3eme	7	162	23,14

Vendeuvre Nicolas bourbon

Les 4 6eme deviennent 3 5eme

-10 é et -1 div (en 6eme).

-14 HP et -19 HSA

10% d'HSA

Division	nombre	Effectifs	Moyenne
6eme	3	72	24,00
5eme	3	84	28,00
4eme	3	73	24,33
3eme	3	65	21,67

SEGPA

La FSU a eu des remontées sur un problème de financement de la coordination.

Des collègues étaient payés avec des IMP à partir de 2016-2017 (en HSA auparavant). Certains d'entre-eux ont été informés par leur chef d'établissement qu'il ne serait plus payés en IMP à partir de la rentrée 2017-2018.

Le Rectorat répond que les IMP au titre de la coordination sont supprimées car cela était une spécificité Audoise, les collègues seront payés en HSE à la rentrée 2017.

La FSU a ensuite demandé comment se calculait une dotation SEGPA :

Les horaires réglementaires étant de :

- 26h en 6ème ;
- 26 h en 5ème dont 2,5 de MPS (module d'aides spécifiques) ;
- 28h en 4ème, dont 6h de découverte professionnelle ;
- 31,50h en 3ème dont 12h de découverte professionnelle.

En 6ème : on donne 26 h ;

En 5ème :

- De 0 à 6 élèves, on ne donne pas d'heures, puis on regroupe avec les 6ème.
- De 7 à 16 élèves, on donne les 26h.

En 4ème :

- De 0 à 6 élèves, on regroupe avec les 3ème avec 28h ;
- De 6 à 8 élèves, on donne les 28h ;
- De 9 à 16 élèves, on donne 34h (28h et 6h pour le dédoublement des ateliers) ;

En 3ème :

- De 0 à 8 élèves, on regroupe avec les 4ème à 28h et on donne 12h pour les ateliers ;
- De 9 à 16, on donne les 31,50h et on dédouble les 12 heures d'ateliers soit 43,50h.

Questions diverses :

Seule la FSU a déposé des questions.

Question 1

27 ETP d'enseignants sont créés à la rentrée dans l'Académie,

4 postes devraient être implantés dans les collèges de l'Aube : en connaît-on déjà la répartition ?

46 postes devraient être implantés dans les LP et LEGT de l'Académie : combien pour les LEGT et LP de l'Aube et en connaît-on déjà la répartition ?

Pour les 4 postes en collège, il faut attendre la remontée des TRMD des chefs d'établissement.

En lycée, on connaît la répartition pour les 10 ETP (équivalent temps plein) de l'Académie prévus au titre de l'accueil d'un fort taux de PCS défavorisées (professions et catégories sociales) : 2,5 sont répartis dans l'Aube de la façon suivante :

- 1 pour la partie LEGT de Marie de Champagne à Troyes ;
- 0,5 à la SEP (section pro) de Marie de Champagne à Troyes ;
- 0,5 à la SEP de Diderot à Romilly ;
- 0,5 à la SEP Gabriel Voisin à Troyes.

Question 2 sur les DHG

- Quels sont les divers critères pour calculer la DHG attribuée à chaque établissement ? (critères communs et critères plus particuliers liés aux REP et REP+, bilangues, CHAM...)

- La dotation complémentaire de 3h par division a-t-elle bien été attribuée en SEGPA ?

Le Rectorat donne :

- 29 H par division (26h + 3h de marge de manœuvre) ;
- 1h pour la coordo EPS ;
- 2h pour la chorale ;
- 3h pour l'UNSS pour chaque enseignant d'EPS ;
- 2,50h pour les bilangues ;
- 15h pour les REP ;
- 1,1 de la dotation complète ou complémentaire ? pour les REP+ pour financer la pondération.
- 4h pour les CHAM ;
- 25h pour les ULIS.

La FSU a demandé la raison pour laquelle les 3h dites « de marge de manœuvre » normalement allouées à chaque division du collège ne le sont pas pour les divisions de SEGPA.

Pour cela nous avons rappelé les textes suivants.

Arrêté du 21-10-2015 - J.O. du 24-10-2015 et du 25-10-2015

Article 1 - Les élèves des classes de collège peuvent bénéficier d'une orientation en section d'enseignement général et professionnel adapté conformément aux dispositions de l'[arrêté du 7 décembre 2005](#) susvisé.

L'organisation des enseignements dans ces sections relève des dispositions de l'[arrêté du 19 mai 2015](#) susvisé, sauf dispositions spécifiques prévues par le présent arrêté.

Le programme d'enseignement en vigueur pour ces classes est celui des cycles 3 et 4.

Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège

Article 7 - Outre la dotation horaire correspondant aux enseignements obligatoires, une dotation horaire est mise à la disposition des établissements afin de favoriser le travail en groupes à effectifs réduits et les interventions conjointes de plusieurs enseignants, conformément à l'[article D. 332-5 du code de l'éducation](#). Son volume pour l'établissement est arrêté par le recteur d'académie, sur la base de deux heures quarante-cinq minutes par semaine et par division pour la rentrée scolaire 2016, puis sur la base de trois heures par semaine et par division à compter de la rentrée scolaire 2017. (...)

Le Rectorat répond qu'il s'agit d'une décision ministérielle, pas Rectorale.

Les classes sont à 16 maximum, donc il n'y a pas nécessité de dédoubler.

Question 3

La situation particulière des effectifs du lycée de Romilly a-t-elle été prise en compte pour la préparation de la prochaine rentrée ?

Pour le lycée Joliot Curie de Romilly, le Rectorat prévoit une 11ème classe de seconde pour pallier à la difficulté de prévision des effectifs ainsi qu'une 12ème classe de seconde au titre de « lycée défavorisé » (ajout de 39h dans la DHG).

Question 4

Peut-on avoir un bilan de la mise en œuvre du LSU ? Cette mise en place tardive a-t-elle généré des dysfonctionnements ?

Pas de réponse pour le second degré, pas de remontées.

Question 5

Combien y a-t-il eu de conseils de discipline depuis cette rentrée ? Peut-on avoir une comparaison avec les dernières années ?

67, il y en avait 150 sur l'année 2015-2016.

Nous sommes dans le même ordre de grandeur que l'an dernier.

Question 6 sur les Langues anciennes :

Un enseignement de latin est-il proposé dans chaque établissement dès la 5ème ?

Y a-t-il des regroupements de niveau 4ème-3ème ?

Y a-t-il eu des ouvertures (Latin ou Grec) dans certains établissements ?

Quelle est la situation dans le privé ?

Il n'y a pas de latin proposé en 5ème à Bar-sur-Seine (Paul Portier) ni à Saint-André (La Villeneuve).

La FSU a demandé la raison pour laquelle les sections ont été fermées car cela est en contradiction avec les arguments pro-réforme que le latin serait ouvert à tous. Cela est de plus inquiétant car on peut imaginer qu'il y aura une fermeture à court terme du latin dans ces 2 établissements.

L'administration ne sait pas s'il s'agit d'un problème de recrutement d'élèves.

Elle va se renseigner sur ce qui y a été fait pour valoriser le latin.

Nous avons alors demandé si tous les établissements proposaient l'EPI LCA (langues culture de l'antiquité), l'administration répond qu'elle ne le sait pas, qu'il s'agit de l'autonomie des établissements et que cela n'est pas grave si la réforme n'est pas mise en place totalement dès cette année.

Il y a 1599 latinistes cette année contre 1490 en 2015-2016.

L'administration ne peut pas savoir s'il y a des regroupements 4ème-3ème, mais elle n'a pas son mot à dire car cela relève de l'autonomie des établissements.

Il y a eu des ouvertures de grec à Brossolotte (Chapelle-saint-luc) et à Marigny. Pas d'infos dans le privé.

Question 7

Pourquoi certains établissements privés ont-ils pu décaler les dates de vacances de la Toussaint ?

Ils ont le droit, ils doivent juste avertir l'administration.

Question 8

Peut on avoir un bilan de la façon dont sont utilisé les IMP dans les établissements ?

Aucun contrôle de la part du Rectorat, seul le chef fait remonter ses besoins et fait voter la répartition en C.A. Cela relève de l'autonomie de l'établissement.

La FSU a évoqué les disparités énormes qui existent comme aucune IMP au LP Bachelard ou 4 à Chrestien de Troyes et 26 IMP au LEGT Marie de Champagne ou 28,75 au LP VAL MORE.

L'administration répond (encore) que cela est de l'autonomie de l'établissement et que c'est au C.A de contrôler la répartition.

